



Communiqué de presse

Civray, le 21/03/2022

LANCEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE A LA MISSION LOCALE RURALE CENTRE ET SUD VIENNE

Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », le Contrat d'Engagement Jeune est déployé depuis le 1^{er} mars 2022 dans toute la France. Il s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi. A l'occasion de ce lancement, des jeunes sont accueillis dans les antennes de la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne pour signer les premiers contrats.

Mis en place en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » a mobilisé plus de 12 milliards d'euros pour protéger les jeunes face à la crise. Les résultats sont là : 4 millions de jeunes ont d'ores et déjà bénéficié d'une des solutions du plan et le taux de chômage des jeunes a atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans. Malgré la dynamique de la reprise économique actuelle, certains jeunes en difficulté ne sont pas en mesure de retrouver un emploi seul et restent durablement éloignés de l'emploi.

Le Gouvernement a donc décidé de proposer à ces jeunes un accompagnement sur-mesure, profondément renouvelé, dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution » : le Contrat d'Engagement Jeune. Destiné aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi, ni formation depuis plusieurs mois, il entend permettre à ces jeunes d'entrer plus

rapidement dans l'emploi grâce à un niveau de services proposés inédit : un accompagnement de 15 à 20 heures par semaine par un conseiller de la Mission Locale ou de Pôle emploi, des ateliers collectifs pour apprendre à faire un CV, à passer un entretien d'embauche ou construire son projet professionnel, des immersions en entreprise pour découvrir des métiers...

Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois viendra soutenir les jeunes qui en ont besoin, à condition qu'ils fassent preuve d'assiduité dans le suivi de leur parcours et qu'ils acceptent les activités qui leur seront proposées – situations d'emploi, formations, ateliers, immersions, rencontres d'employeurs, visites d'entreprises, forums, ...

A l'issue de son parcours d'une durée maximale de douze mois, le jeune bénéficiaire pourra trouver un emploi, une formation ou un contrat d'apprentissage mais également intégrer l'un des dispositifs du plan « 1 jeune, 1 solution » – prépa apprentissage, Ecole de la 2^e Chance, Etablissement pour l'insertion dans l'emploi...

Lancé le 1^{er} mars, le Contrat d'Engagement Jeune est désormais proposé dans l'ensemble des Missions Locales et agences Pôle emploi du pays, dont la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne.

Contact presse

Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

Mélanie LORIT

melanie.lorit@mlrcsv.com

05 49 43 52 41